

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE
31/12/2025

RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAONE
ASSOCIATION

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAONE

114 Allée de Forquevaux
01600 TREVoux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2025

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAONE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAONE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N° Intracommunautaire
tva : FR75821124518



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité des produits et plus particulièrement sur la comptabilisation des subventions inscrites au compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

**TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS**

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

**TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS**

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, Le 18/05/2026

Pour TSARAP EXPERTISE
Commissaire aux Comptes

Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Association Recyclerie Dombes Val de Saône
Adresse : 114 Allée de Forquevaux BP 404
Cp ville : 01600 TREVoux cedex
Siret : 79013076900025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

			Du 01/01/2025 Au 31/12/2025				Du 01/01/2024 Au 31/12/2024		
			Brut		Amortis. Provisions	Net	Net		
État exprimé en €									
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles								
	Frais d'établissement		AB		AC				
	Frais de recherche et de développement		AD		AE				
	Concessions brevets droits similaires		AF	1 920	AG	1 920			
	Fonds commercial (1)		AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK				
	Avances et acomptes		AL		AM				
	Immobilisations Corporelles								
	Terrains		AN		AO				
	Constructions		AP		AQ				
	Installations techniques,mat et outillage indus.		AR	23 437	AS	9 986	13 451	7 314	
	Autres immobilisations corporelles		AT	281 364	AU	219 433	61 931	55 735	
	Immobilisations en cours		AV		AW				
	Avances et acomptes		AX		AY				
	Immobilisations Financieres								
	Participations évaluées selon mise en équivalence		CS		CT				
	Autres participations		CU	28 900	CV		28 900	25 900	
	Créances rattachées à des participations		BB		BC				
	Autres titres immobilisés		BD		BE				
	Prêts		BF		BG				
	Autres immobilisations financières		BH		BI				
TOTAL (II)			BJ	335 621	BK	231 339	104 282	88 949	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours								
	Matières premières, approvisionnements		BL	5 127	BM	5 127		1 790	
	En-cours de production de biens		BN		BO				
	En-cours de production de services		BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
	Marchandises		BT		BU				
	Avances et Acomptes versés sur commande		BV		BW				
	Créances								
	Créances clients et comptes rattachés (3)		BX	47 885	BY	720	47 165	31 560	
	Autres créances (3)		BZ	181 033	CA		181 033	232 588	
	Capital souscrit appelé, non versé		CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement		CD		CE				
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités		CF	209 407	CG	209 407	153 676		
	Charges constatées d'avance (3)		CH	955	CI	955	15 641		
	TOTAL (III)			CJ	444 408	CK	720	443 688	435 255
	Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CL						
	Primes et remboursement des obligations		(V) CM						
	Ecart de conversion actif		(VI) CN						
	TOTAL ACTIF			CO	780 028	1A	232 059	547 969	524 204
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	20 000	20 000
	Report à nouveau	DH	335 044	321 421
	Résultat de l'exercice	DI	-17 297	13 624
	Subventions d'investissement	DJ	8 732	9 628
	Provisions réglementées	DK		
Total des capitaux propres		DL	346 479	364 673
Autres Fonds	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
Total des autres fonds propres		DO	0	0
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	24 949	14 841
	Total des provisions	DR	24 949	14 841
Dettes	DETTE FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTE D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	68 432	37 743
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 656	96 260
	DETTE DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	810	5 372
	Autres dettes	EA	3 891	5 316
Produits constatés d'avance (4)		EB	752	
Total des dettes		EC	176 541	144 691
Ecart de conversion passif		ED		
TOTAL PASSIF		EE	547 969	524 205
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H		

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	Cotisations	125	30
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	318 140	287 245
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	322 891	201 138
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	725 634	867 727
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières		
Produits financiers	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 086	4 890
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	12 960	
	Autres produits	960	372
	TOTAL (I)	1 381 796	1 361 403
	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Produits exceptionnels	Autres intérêts et produits assimilés	554	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	554	0
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		15 714
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	0	15 714
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		1 382 350	1 377 117
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		17 287	0
TOTAL GENERAL		1 399 637	1 377 117

Compte de résultat - Charges

Etat exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	152	430
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		-36
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	-3 337	-1 027
	Autres charges externes	307 122	282 865
	Impôts, taxes et versements assimilés	26 152	21 989
	Rémunérations du personnel	896 692	874 569
	Charges sociales	135 789	141 978
	Dotations aux amortissements	27 316	30 108
	Dotations aux provisions	10 108	7 662
	Autres charges	-440	1 958
	TOTAL (I)	1 399 555	1 360 495
Charges financière	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0	0
Ch. exceptionn	Sur opérations de gestion		143
	Sur opérations en capital	82	2 856
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	82	2 999
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		1 399 637	1 363 494
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0	13 623
TOTAL GENERAL		1 399 637	1 394 813

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Ressources	Contribution volontaires en nature		
	Dons en nature	92 264	81 948
	Prestations en nature	-	28 510
	Bénévolat	27 074	34 539
	Total des ressources	119 338	144 997
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	27 074	34 539
	Prestations en nature	92 264	81 948
	Personnel bénévole	-	28 510
	Total des emplois	119 338	144 997

ANNEXES

PRESENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

La Recyclerie a pour objectif de collecter et valoriser une partie des déchets du territoire Dombes-Val de Saône, de sensibiliser à des comportements respectueux de l'environnement et de créer des emplois notamment en faveur de personnes en difficulté.

Notre association est organisée en quatre pôles distincts mais complémentaires :

-  Pour les Particuliers : activité de réemploi d'objets, magasin, collectes
-  Pour les Professionnels : collecte et recyclage de papier et cartons auprès des collectivités et des entreprises, destruction d'archives
-  Valorisation créative « Déco Manie » : aérogommage, relooking meubles anciens, rénovation volets bois
-  Sensibilisation au tri avec les animateurs déchets (partenariat avec la CC Dombes Saône Vallée)

Notre conseil d'administration est composé de 3 collègues :

COLLEGE MEMBRES FONDATEURS :

Pour la CC Dombes Val de Saône

Gérard PORRETTI, maire de Civrieux

Bernard REY, maire de St Bernard

Sylvie PERMEZEL, adj maire de Ste Euphémie

Pour Valhorizon

Michel RAYMOND

Jean Paul BUTILLON (Trésorier)

Jacky BOURGIN

COLLEGE MEMBRES ADHERENTS :

Claude MONTESSUIT (Président)

Marie France BOURGIN (Secrétaire)

Martine BEAU

COLLEGE SALARIES :

Abdelaziz TEBBANI

Isabelle COLAS

L'EQUIPE DE PERMANENTS EN 2025

Directeur opérationnel : Hervé BONNET

ETI Magasin : Daniel GERARD

ETI Collectes Pro : William PRETET

ETI Déco manie : Michel LIMANDAS

ETI Sensibilisation : Silvia LAGUADO

ETI Valorisation/cheffe de projet Economie circulaire : Silvia LAGUADO

Coordinatrice administrative : Isabelle COLAS

Assistante administrative : Doriane BENSALAH

Assistante technique atelier réparation D3E : Manel SAADALLAH

Assistant technique atelier de valorisation : Philippe MOREL

ETI collectes particuliers/déchèteries : Aline CAPPELAERE

LES BENEVOLES

Environ 30 bénévoles nous aident dans différents domaines : tri et remise en état des objets collectés, atelier de réparation de vélos, approvisionnement du magasin, tenue de la caisse, communication, organisation et participation à nos événements, participation au conseil d'administration et au bureau, aménagement des locaux.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) TTC.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

Agencements et aménagements des constructions	5 - 10 ans
Installations techniques	10 - 30 ans
Matériels et outillage industriels	5 - 10 ans
Matériels Informatiques	3 ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

c) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il a été constitué, au cours de l'exercice aucune provision.

d) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Informations

Néant

f) Contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires en nature correspond :

- ✓ Des contributions en travail : bénévolat, personnel mis à disposition par un organisme public ou privé, temps non rémunéré consacré à la gestion de l'association par les membres de l'association ; un taux horaire, charges sociales et fiscales incluses, équivalent au SMIC horaire
- ✓ Des contributions en biens : tout bien remis en pleine propriété à l'association ; A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'association ou fondation, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale. La valeur vénale d'un bien reçu à titre gratuit correspond au prix qui aurait été acquitté dans des conditions normales de marché
- ✓ Des contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fournitures gratuites de services : dans le cadre de mises à disposition de locaux, la valeur locative retenue est au m2 du marché local.

g) Les engagements d'Indemnité de provision retraite

Les modalités de calcul de la provision retraite ont été fixées par le Conseil d'Administration La provision est calculée sur l'hypothèse d'un départ à la retraite à 64 ans, donc pour tout salarié à compter de 52 ans

- Le montant de la prime de retraite prévisionnel est calculé à 10 ans avec taux d'actualisation chaque année et pour chaque salarié en CDI concerné
- Ce montant de prime prévisionnel est divisé par 10 afin de calculer la provision nécessaire sur l'année.

ETAT DES DETTES

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant	Moins de 1 an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 432	68 432		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-			
Dettes fiscales et sociales	102 656	102 656		
Etat et autres collectivités				
Avance compte courant associés				
Autres dettes	4 701	4 701		
Produits constatés d'avance	752	752		
TOTAL	176 541	176 541	-	-

ETAT DES CREANCES

Rubriques	Montant TTC	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Immobilisations financières			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts			
- Autres immobilisations financières			
Créances			
- Clients douteux ou litigieux	720	720	-
- Autres clients	47 165	47 165	
- Autres créances (dont avoirs à recevoir)	181 033	181 033	
Personnel et comptes rattachés			
Etat et autres collectivités publiques			
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	955	955	
TOTAL	229 873	229 873	-

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
CCA:		
Maintenance Installations Générales	585	
Maintenance Véhicules	35	
Maintenance Photocopieur	17	
Abonnements Hébergements Sites Web	25	
affranchissement	131	
Téléphones	6	
Location mobilière	156	
PCA		
REGION 2025		752
TOTAL	955	752

CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	Charges	Produits
Fournisseurs - factures non parvenues :	21 710	
Personnel - Charges à payer	56 068	
Clients - Avoir à établir		
Fournisseurs – Avoir à recevoir		7 481
Etat - Produits à recevoir		26 174
Clients - factures à établir		11 598
Produits à recevoir		5 452
TOTAL	77 778	50 705

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Concessions. Brevet, licences...	1 920			1 920
Autres immobilisations incorporelles				-
Terrains				-
Constructions				-
Installations techniques, matériel et outillage industriel	13 536	9 901		23 437
Installations générales, agencements et divers	125 830	7 286	3 366	129 750
Matériel de transport	123 510	17 188	16 969	123 729
Matériel de bureau et informatique	19 688	5 356	1 988	23 056
Mobilier	4 829			4 829
Titres de participation	25 900	3 000		28 900
Prêts et autres immobilisations financières				-
Dépôts et cautionnement				-
Total	315 213	42 730	22 323	335 620

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Concessions, brevet, licences...	1 920			1 920
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Terrains	-			-
Constructions	-			-
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 222	3 764		9 986
Installations générales, agencements et divers	84 867	8 953	3 346	90 474
Matériel de transport	115 548	9 652	16 969	108 231
Matériel de bureau et informatique	16 278	3 853	1 926	18 206
Mobilier	1 428	1 093		2 521
Autres immobilisations corporelles				-
Total	226 263	27 316	22 241	231 338

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				-
Provisions pour investissement				-
Provisions pour hausse des prix				-
Amortissements dérogatoires				-
Autres provisions réglementées				-
TOTAL	-	-	-	-

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				-
Provisions pour garanties données aux clients				-
Provisions pour pertes sur marchés à terme				-
Provisions pour amendes et pénalités				-
Provisions pour pertes de change				-
Provisions retraite	14 841	10 108		24 949
Provisions pour impôts				-
Provisions pour renouvellement des immobilisations				-
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				-
Autres provisions pour risques et charges				-
TOTAL	14 841	10 108	-	24 949

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				-
Provisions sur immobilisations corporelles				-
Provisions sur titres de participation				-
Provisions sur autres immobilisations financières				-
Provisions sur stocks et en cours				-
Provisions sur comptes clients	1 806	-	1 086	720
Autres provisions pour dépréciation				-
TOTAL	1 806	-	1 086	720
Total général	16 647	10 108	1 086	25 669

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31/12/25	Quote-part du capital détenu en %	Capital Social	Capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes versés	Aval et cautions
				brute	nette					
Scic Le 96	14%	58 600	207 869	8 000	8 000		358 200 -	29 781		
SCIC La Folle Aventure (31/03/25)	1%	42 250	112 481	500	500		355 762	8 514		
SCI du Local lab	9%	220 000	184 427	20 000	20 000		66 015 -	10 565		
Ressourcerie				400	400					
Total Général		320 850	504 777	28 900	28 900		779 977 -	31 832		

FONDS DEDIES

Non concerné sur l'exercice

Tableau de suivi des Fonds Dédiés

Financier	Projet	Origine de l'engagement		Montant à engager en début d'exercice (Compte 194)		Utilisation en cours de l'exercice (compte 7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (Compte 689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice A-B+C
		Année	Montant	A	B	C		
								-
								-
TOTAL					-	-	-	-

Non concerné sur l'exercice

Tableau de suivi des PCA (subventions)

Financier	Projet	Origine de l'engagement		Montant en début d'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Montant restant à engager en fin d'exercice A-B+C
		Année	Montant				
							-
							-
TOTAL				-	-	-	-

FONDS PROPRES

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Fonds propres sans droit de reprise				-
Fonds propres avec droit de reprise				-
Ecart de réévaluation				-
Réserves	20 000			20 000
Report à nouveaux résultat de l'exercice	321 421 13 624	13 624	30 921 -	335 045 17 297
Fonds propres consommables	-			-
Subventions d'investissement	9 628	7 866	8 762	8 732
Provision réglementées				-
Total	364 673	21 490	39 683	346 480